



- ☑ Formation initiale
- ☑ Contrat de professionnalisation
- ☑ Formation continue
- ☑ VAE
- ☑ VAP



DÉROULEMENT DE LA FORMATION

La formation se déroule sur une année universitaire, soit 2 semestres.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Enseignants, enseignants-chercheurs et intervenants du monde professionnel

CONTACTS

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Tél. : 03 21 60 37 00
sohaib.lafifi@univ-artois.fr

SCOLARITÉ

Tél.: 03 21 63 23 09
caroline.foks@univ-artois.fr

Licence professionnelle

Métiers des réseaux informatiques et télécommunications

Parcours : Réseaux Informatiques, Mobilité, Sécurité

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

L'objectif de la licence professionnelle **Réseaux informatiques, mobilité, sécurité** est de former des **neticiens**, c'est-à-dire des techniciens supérieurs spécialisés dans le domaine des réseaux informatiques et télécommunications.

A l'issue de la formation, l'étudiant est capable de :

- Manager des équipes,
- Maîtriser les techniques de télécommunication et des réseaux sans fil, et la sécurité,
- Assurer le suivi et le contrôle qualité du chantier.

DÉBOUCHÉS

Le titulaire de la licence RIMS peut prétendre à des postes de :

- Assistant-Ingénieur Réseau
- Architecte réseau
- Chef de projet technique
- Administrateur réseau
- Responsable d'exploitation,
- Responsable sécurité Systèmes d'Information et plate-formes de services,
- Consultant,
- Technico-commercial,
- etc.

ATOUS DE LA FORMATION

- La taille humaine de l'établissement permet un suivi personnalisé et régulier de chaque étudiant.
- Après obtention du diplôme, l'insertion professionnelle est particulièrement rapide.
- Une partie de la formation est assurée par des professionnels du domaine.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Le programme de la formation se décline en 5 Unités d'Enseignements (UE).

Le Projet Tutoré et le stage en entreprise contribuent à construire et consolider le parcours professionnel de l'apprenti.

Les enseignements sont dispensés sous forme de travaux dirigés (TD) et travaux Pratiques (TP).

CONTENU DE LA FORMATION

La formation est constituée de 580 heures d'enseignement dont 150 heures de projet tutoré.

En voie initiale, la formation se déroule à l'IUT et un stage vient clore la formation.

En contrat de professionnalisation, l'étudiant a un statut salarié et il effectue la formation en alternance, avec des périodes en entreprise.

UE 1 : ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX (67h)

- Communication professionnelle, relation client
- Communication en langue anglaise
- Management, conduite de projet
- Économie, gestion, droit

UE 2 : HARMONISATION DES CONNAISSANCES (128h)

- Fondamentaux des réseaux
- Infrastructures des télécommunications
- Administration systèmes - Services réseaux
- Sécurisation des réseaux

UE 3 : SPÉCIALITÉ (235h)

- Outils informatiques
- Principes des transmissions sans fil
- Réseaux sans fil pour l'entreprise
- Réseaux d'opérateurs mobiles
- Modèles de sécurité des systèmes mobiles
- Services mobiles
- Outils pour réseaux sans fil

UE 4 : PROJET TUTORÉ (150h)

- Projet Tutoré

UE 5 : STAGE

PROJETS ET PÉRIODES EN ENTREPRISE

Les projets consistent à placer les étudiants dans une **situation professionnalisante**.

Seul ou par groupes de 2 ou 3, les étudiants traitent un sujet technique, pour lequel ils mettent en oeuvre les compétences acquises tout au long de la formation. A l'issue du projet, l'étudiant doit produire un compte rendu écrit et oral. Les sujets peuvent être proposés par l'IUT mais aussi par des entreprises partenaires ou par les étudiants eux-mêmes après validation par les enseignants responsables. Le groupe est encadré par un tuteur, qui vérifie l'avancée et la qualité des travaux.

En formation initiale, un stage de 14 semaines vient clore la formation. Il est possible d'effectuer son **stage à l'étranger** grâce au service des Relations Internationales.

En formation par alternance, le stage est réalisé tout au long de l'année dans le cadre des périodes en entreprise.



ÉVALUATION

Contrôle continu

APRÈS LA LICENCE PRO

Vie active